



**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances*

*Président du groupe d'études sur la gastronomie*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

**M. Richard FERRAND**

*Président de l'Assemblée Nationale*

Présidence de l'Assemblée Nationale

Hôtel de Lassay

128, rue de l'Université

75 007 PARIS

Aubenas, le 23 mars 2020

Monsieur le Président,

Je souhaite par la présente vous poser la question de la cohérence entre le confinement généralisé dont font l'objet nos concitoyens et l'organisation d'une séance de questions au gouvernement, même en format restreint, dans l'hémicycle.

Maintenant que les mesures d'urgence sont votées, quel est l'intérêt de maintenir une séance de questions au gouvernement dans l'hémicycle, alors que la fonction essentielle de contrôle de l'action du gouvernement pourrait être organisée en visio-conférence par l'intermédiaire de la chaîne vidéo du site internet de notre institution, pendant la période de confinement général de notre pays ? Cette option permettrait à la fois de nous permettre de poursuivre notre activité parlementaire et de respecter le principe du caractère public de nos débats.

Nous serions ainsi plus en phase avec la société française qui s'est organisée ces derniers jours pour recourir au télétravail partout où cela était possible.

---

**Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche**

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr)

Cette solution me parait d'autant plus facile à mettre en œuvre qu'elle est déjà utilisée par de nombreuses collectivités territoriales pour leurs réunions de commissions, voire de commissions permanentes. Des régions comme la Région Auvergne Rhône Alpes ou la Région Bretagne que vous connaissez bien, ont régulièrement recours à cette pratique.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette suggestion émise dans une situation particulière qui nous oblige au-delà de nos courants politiques respectifs, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Fabrice BRUN  
Député de l'Ardèche

